

THEME DE FOND

LE COMMERCE, OUTIL DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE, DE LA CREATION D'EMPLOI ET DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Document de travail présenté par **M. Panacheril C. Chacko**, parlementaire (Inde)

Il y a longtemps que l'on débat du rôle du commerce international dans la croissance économique, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté, et ce débat s'intensifie aujourd'hui en raison du ralentissement durable de l'économie mondiale.

Croissance, emploi et équité sont étroitement liés. Selon les théories communément admises en matière de commerce international, l'essor des échanges commerciaux s'accompagne d'un besoin accru de main-d'œuvre et, partant, de la création de nouveaux emplois, ce qui alimente la croissance économique, contribue à la redistribution des richesses et, par voie de conséquence, à la lutte contre la pauvreté.

Le commerce est important pour la croissance économique, et des échanges libres et équitables sont utiles pour surmonter les problèmes de chômage et de pauvreté en général. Toutefois, les effets du commerce sur le chômage varient d'un pays à l'autre car d'autres éléments entrent aussi en ligne de compte. Ainsi, par exemple, les avancées technologiques ont une forte incidence sur l'emploi et la productivité, profitant à certains emplois et en détruisant d'autres.

Les progrès technologiques ont très largement stimulé le commerce des services, avec pour corollaire la création de très nombreux emplois hautement qualifiés. La croissance économique et le développement du commerce créent de l'emploi, c'est incontestable. Cela étant, le lien de causalité entre commerce et création d'emploi est une question complexe sur laquelle les travaux de recherche ne sont ni concluants, ni suffisants. Il est largement admis désormais que la libéralisation a un effet de redistribution, en ce sens qu'elle crée des emplois dans certains secteurs et en détruit dans d'autres. L'accroissement de la production à des fins d'exportation crée des emplois, c'est un fait, mais inversement la substitution des importations à la production intérieure se ressent sur l'emploi et engendre des bouleversements. Il n'est pas facile de requalifier et de reclasser les travailleurs dont les emplois ont été détruits. Alors qu'un travailleur d'un pays donné retrouvera facilement un emploi, un travailleur d'un autre pays, avec le même profil et dans une situation comparable, aura peut-être beaucoup de mal à en retrouver un.

Il est établi que la libéralisation du commerce crée des emplois et en détruit ou en supprime d'autres. A mesure que les pays s'élèvent dans la chaîne de valeur, la qualité des marchés du travail évolue. Plusieurs facteurs sont en cause, de sorte que l'effet net de la libéralisation varie selon les pays et les régions.

C'est précisément parce qu'ils ont réalisé cela que les fondateurs de l'OMC ont intégré des "flexibilités" absolument essentielles pour les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement, lorsqu'ils ont posé les règles du commerce mondial. Cette marge de manœuvre était essentielle et l'est encore aujourd'hui. Nous sommes conscients de la nécessité d'ouvrir davantage les marchés, mais nous devons le faire dans une mesure qui permette aux institutions de s'établir dans un environnement stable. L'ouverture des échanges commerciaux doit aller de pair avec la mise en place de politiques et d'institutions appropriées.



Les pays en développement se heurtent en effet à des difficultés particulières, en ce sens que leurs institutions n'ont pas atteint leur plein essor. De surcroît, l'expansion de la main-d'œuvre exige la création d'emplois, mais l'enseignement et les organismes de formation et de qualification souffrent de défauts intrinsèques, sans compter que les carences des infrastructures sont un handicap pour la compétitivité. Même les économies aujourd'hui en pointe n'ont que progressivement ouvert leurs marchés. Aussi devons-nous trouver un juste milieu et tenir pleinement compte des contraintes des pays en développement.

L'Inde a entamé la libéralisation de son économie il y a près de 20 ans et s'est progressivement intégrée à l'économie mondiale. Elle a abaissé ses droits de douane de sa propre initiative avec, au total, un abaissement des droits à 33,3 pour cent en moyenne pour les marchandises agricoles et à moins de 9 pour cent pour les produits industriels. Notre ratio commerce/PIB a connu une progression remarquable, passant d'un modeste 20 pour cent en 1998 à plus de 50 pour cent aujourd'hui. Tant nos importations que nos exportations ont sensiblement augmenté, ce qui est la preuve de l'ouverture non démentie de l'économie indienne. Pour autant, nous avons un important déficit commercial qui, par rapport à notre PIB, est l'un des plus élevés au monde.

Pour nous, la libéralisation maîtrisée des échanges a été une réussite. L'industrie indienne a progressivement gagné en compétitivité et est à présent non seulement en mesure de faire concurrence aux importations mais est même en train de se tailler une place sur le marché mondial. Le secteur industriel indien repose en grande partie sur des petites et moyennes entreprises (PME), qui misent sur l'exportation et contribuent à la croissance économique. Les PME génèrent près de 8 pour cent de notre PIB, elles représentent 40 pour cent de nos exportations et emploient 60 millions de personnes. De ce fait, les PME exportatrices ont une importance socio-économique particulière dans notre modèle commercial.

L'ouverture commerciale est un préalable incontestable à la croissance économique et à la création d'emplois. Toutefois, le rythme de la libéralisation doit être adapté aux besoins propres de chaque pays, en fonction de sa situation socio-économique. Il faut des politiques et institutions internes pour amortir les éventuels effets pervers d'une libéralisation rapide. C'est pourquoi les PMA et autres pays en développement peuvent avoir besoin de flexibilités pour s'adapter, même une fois entamée leur intégration à l'économie mondiale. Lorsque l'économie nationale est marquée par un fort taux de chômage et l'arrivée croissante de jeunes sur le marché du travail, la demande de création d'emplois engendre des pressions politiques.

En outre, on ne peut parler d'ouverture sans évoquer la nécessité d'avoir des marchés de l'emploi ouverts. Dans le monde interdépendant qui est le nôtre, où capitaux et technologies franchissent les frontières nationales à une vitesse et dans des proportions jamais vues, comment expliquer que la main-d'œuvre ne suive pas ? Si l'on considère le commerce dans une optique de création durable d'emplois, il est indispensable de régler la question de la libre circulation de la main-d'œuvre entre les pays.

Le commerce peut parfaitement contribuer à la croissance économique, à la création d'emploi et à la lutte contre la pauvreté, à condition que l'équité dans les échanges soit respectée. Le commerce ne doit pas être un outil à la seule disposition des pays développés cherchant de nouveaux débouchés dans les pays en développement et se traduire par l'accaparement de ses bienfaits que sont la croissance, la création d'emplois et la redistribution des richesses. Un tel détournement peut avoir des effets très graves sur les pays pauvres ou en développement qui n'ont pas les moyens de lutter face aux technologies de pointe, aux capitaux, infrastructures et à la main-d'œuvre qualifiée dont disposent les pays développés. Ils ont besoin qu'on les aide à se mettre à niveau en matière d'infrastructures, de technologie et de formation professionnelle, pour atteindre une certaine parité commerciale. En attendant, il faut leur donner une certaine latitude pour éviter que leurs industries ne soient anéanties, avec le ralentissement de l'économie et l'aggravation de la pauvreté qui en résulteraient. Le commerce est un instrument puissant que les pays doivent pouvoir manier de la façon qui correspond le mieux à leur niveau de développement.

On peut s'inquiéter que des pays, principalement développés, recourent à de nouvelles formes de protectionnisme qui créent de nouveaux obstacles au commerce. Cette tendance s'est accentuée avec la crise économique et certaines régions du monde développé se sont repliées sur elles-mêmes, ce qui augure mal de l'avenir du commerce mondial.

A l'OMC, l'Inde et d'autres pays en développement ne cessent de se battre pour que l'on ne revienne pas sur les acquis du cycle de négociations en cours, le Cycle de Doha, et que le développement, qui en est l'élément central, demeure résolument présent dans toutes les négociations de l'OMC. Le Cycle de Doha est très important pour les pays en développement, surtout les PMA. Tous aspirent à la négociation d'un engagement unique. Malheureusement, on débat de questions qui n'ont d'importance que pour quelques Membres, tandis que différents groupes formels et informels tentent de faire pression pour que de nouvelles questions soient traitées dans les négociations. Le commerce est un vaste sujet et, qui plus est, un sujet important pour tout le monde. Mais le mot commerce ne doit pas être uniquement synonyme de plus de débouchés pour les pays développés. Les pays en développement et les petits pays vulnérables doivent eux aussi pouvoir tirer parti du commerce. C'est pour cela qu'il est essentiel de mener à bien le Programme de développement de Doha.

Document de travail présenté par M. Paul Rübig, membre du Parlement européen

Depuis les années 1990, le commerce connaît une croissance très rapide, fruit de l'évolution technologique et de réformes structurelles. Ainsi, en 2011, le commerce mondial des marchandises représentait 14 000 milliards d'euros, soit plus de cinq fois le chiffre de 1990 (18 500 milliards de dollars E.-U. contre 3 500 milliards de dollars E.-U. en 1990). Avec la crise économique mondiale, ce rythme s'est ralenti depuis quelques années. Cependant, à l'exception de l'année 2009, la croissance du commerce reste positive et bien plus forte que celle de l'économie en général. Cela montre clairement que le commerce est un ressort efficace de la croissance économique. Or, le paysage actuel est dominé par l'enlisement des négociations multilatérales à l'Organisation mondiale du commerce, alors même qu'il y a une multitude de négociations multilatérales et bilatérales. L'espoir subsiste cependant pour certains volets du Cycle de Doha, notamment en matière de facilitation du commerce, malgré la montée des mesures protectionnistes dans certains pays. Généralement, on semble oublier des avantages de l'ouverture au commerce et à l'investissement, comme si la libéralisation commerciale avait disparu des tablettes des décideurs.



Le commerce est l'un des principaux moteurs de la croissance, il crée des emplois et il atténue la pauvreté. Il est un élément indispensable de la stratégie politique visant à atteindre ces trois objectifs.

Commerce et croissance

L'histoire des 60 dernières années nous enseigne qu'aucun pays n'a connu de croissance forte et soutenue sans s'ouvrir franchement au commerce et aux investissements internationaux. Certaines réussites, comme celles de la Corée du Sud ou de Singapour, voire celle d'une grande puissance économique comme la Chine, où 400 millions de personnes ont été arrachées à la pauvreté (depuis la mise en place en 1978 de réformes de structure introduisant l'économie de marché), sont frappantes. Or, les stratégies économiques de ces pays sont fortement tributaires du commerce extérieur.

La libéralisation du commerce et de l'investissement influe positivement sur la croissance à maints égards. Le commerce permet aux pays de profiter de leur avantage comparatif. Les producteurs peuvent accéder à des marchés plus grands et produire à plus grande échelle. Ils sont aussi en mesure d'importer des biens et services moins chers et de trouver de nouvelles sources de capitaux. En outre, les consommateurs peuvent acheter des biens et services plus diversifiés, souvent à des prix plus bas. Le commerce permet aussi le transfert des connaissances et des technologies mises au point partout dans le monde.

Une politique commerciale d'ouverture progressive a plus de chances de contribuer à la croissance économique que les politiques protectionnistes alternatives. Les économistes s'accordent sur le fait que le commerce et les niveaux de revenus et de productivité sont positivement et fortement corrélés, preuves à l'appui. L'OCDE a calculé qu'une hausse d'un point de pourcentage de la part du commerce dans le PIB se traduit par une augmentation de 0,9 à 3 pour cent des niveaux de revenu. En outre, le commerce a continué à alimenter fortement la croissance tout au long de la crise, même lorsque d'autres paramètres économiques étaient en recul.

La Commission de la croissance de la Banque mondiale distingue 13 "champions" au cours des 60 dernières années. Il s'agit des pays qui ont connu une croissance en termes réels de plus de 7 pour cent pendant au moins 25 ans. Rares, pour ne pas dire inexistantes, sont les pays qui ont connu une croissance et un développement durables en ayant refusé de s'ouvrir au commerce et à l'investissement.

La stabilité, la crédibilité des pouvoirs publics et la bonne gouvernance, l'épargne et la confiance dans les marchés sont non moins importants. Il est vrai que chaque pays a une trajectoire qui lui est propre pour parvenir à la croissance économique. Toutefois, la stratégie consistant à miser sur les exportations est apparue comme la plus efficace pour assurer développement et emploi.

La libéralisation du commerce doit être assortie du bon dosage de mesures d'accompagnement. L'éducation, l'investissement dans les infrastructures, des structures de gouvernance qui fonctionnent bien, et les initiatives encourageant le travail indépendant et soutenant les PME sont déterminants pour que la libéralisation des échanges ait des effets positifs. A cet égard, des salaires justes, le respect des droits de l'homme et la démocratie sont les considérations premières qui doivent guider les décideurs à tous les niveaux. Des améliorations sur tous ces points seraient utiles pour que les pays puissent bénéficier de toutes les retombées de l'intégration au système commercial et financier mondial. Cela aura en outre une incidence sur le type de croissance qui découle de l'intégration au système commercial international, en particulier sur le point de savoir si elle est socialement viable, et quels en sont les effets environnementaux.

L'aboutissement du Cycle de négociations de Doha sur le commerce dynamiserait l'économie mondiale. Toutes les pistes permettant d'en hâter la conclusion doivent être explorées. A cet égard, c'est la facilitation commerciale qui apportera probablement le plus de résultats concrets. Un succès dans ce domaine rendrait plus sûr l'accès aux marchés, par la négociation de règles encadrant les politiques. Le maintien d'un système commercial ouvert, tout en résistant aux tentations protectionnistes, est la condition du redressement mondial et de l'avènement d'un nouvel équilibre de l'offre et de la demande dans le monde. Et cela vaut encore plus pour les pays en développement dont beaucoup dépendent de leurs exportations pour financer les importations nécessaires à leur croissance : biens, services et technologies.

Etant donné que la croissance dépend fortement du commerce et que les droits de douane n'ont cessé de baisser dans le monde depuis la création du GATT, nous sommes confrontés désormais à un agenda commercial plus complexe : les négociations sur le commerce international tournent, de plus en plus, autour des règles non frontalières, et pas seulement sur les droits à l'importation, comme c'est le cas pour la libéralisation des services. L'agenda international des politiques commerciales et d'investissement embrasse tous les domaines et c'est l'une des raisons pour lesquelles on sous-estime parfois l'importance du commerce pour la croissance, et pour lesquelles les négociations se révèlent si difficiles.

Commerce et emploi

La libéralisation de l'investissement et du commerce et l'innovation technologique ont mondialisé le marché de l'emploi. Globalement, la libéralisation du commerce a un effet positif sur l'emploi. Elle peut, toutefois, engendrer une restructuration complète du marché de l'emploi qui se traduit notamment par des glissements d'emplois de certains secteurs vers d'autres secteurs. La majorité des emplois étant créée par les PME, la poursuite de l'expansion et de l'internationalisation des PME est un processus critique qui doit être accompagné d'un ciblage de toutes les barrières douanières qui affectent spécifiquement les PME à l'international.

Par ailleurs, l'internationalisation des chaînes de production et l'intégration croissante des grandes économies disposant d'un excédent de main d'œuvre à bas salaire ont, dans une certaine mesure, accentué les préoccupations de l'opinion publique. Toutefois, les emplois des travailleurs affectés par l'ouverture du commerce ne sont pas entièrement perdus; souvent, ils sont seulement déplacés vers d'autres secteurs ou domaines d'activité. De fait, l'OCDE a observé dans ses pays membres un taux de renouvellement des emplois plus élevé que jamais entre 1990 et 2005. Le commerce y a contribué puissamment.

Le paysage économique actuel est marqué par une mobilité internationale croissante des biens et des capitaux, mais les travailleurs n'ont pas encore les mêmes possibilités de traverser les frontières. Il est plus que jamais nécessaire d'aider les travailleurs dont les emplois sont supprimés, par souci d'efficacité, d'équité et de maîtrise des dépenses publiques. Il faut donc des mécanismes de compensation permettant à ces travailleurs de réorienter leur carrière et de trouver plus facilement un autre emploi. Cela doit être fait en tenant compte des compétences et des besoins propres des personnes affectées. Ces travailleurs doivent être incités à trouver des emplois dans les secteurs porteurs plutôt que de rester dans des activités sur le déclin, ou au chômage.

Par ailleurs, aucune nation commerçante ne doit se livrer au dumping social par des violations du droit du travail. Le respect des normes internationales du travail et leur diffusion à travers le monde sont particulièrement importants pour que les règles du jeu soient les mêmes pour tous dans le commerce international. A cet égard, des solutions doivent être trouvées au sein du système multilatéral de l'Organisation internationale du Travail (OIT). En outre, un dialogue social efficace semble être l'outil nécessaire pour accompagner la transition des travailleurs vers de nouveaux emplois et atténuer les effets négatifs de la mondialisation des échanges.

Lorsque ces conditions seront remplies, l'ouverture des marchés pourra créer de réelles opportunités à l'échelle mondiale.

Commerce et réduction de la pauvreté

Le commerce a été un moteur de la croissance dans de nombreux pays, même si cela n'a pas toujours entraîné un recul immédiat de la pauvreté. Ses effets en la matière varient considérablement d'un pays à l'autre. Comme le montrent les travaux récents de l'OIT et de l'OMC sur une mondialisation socialement viable, l'effet du commerce international sur les écarts de salaires et, partant, sur la pauvreté est « plutôt nuancé ». Plusieurs pays en développement ont connu dans les dernières décennies des inégalités plus fortes lorsqu'ils se sont ouverts au commerce international. Cela ne veut pas dire pour autant que le commerce est le seul responsable de cette évolution car de multiples facteurs entrent en jeu.

Des experts internationaux, dont la Banque mondiale, ont estimé au début du cycle de Doha qu'il pourrait arracher 100 millions de personnes à la pauvreté. Par conséquent, il ne dépend que de nous, en développant le commerce international, de contribuer de manière non négligeable à la réduction de la pauvreté dans le monde entier.

Soucieuse de renforcer la compétitivité des pays les moins avancés par une réduction des obstacles à leurs exportations, l'OMC a milité en faveur de l'initiative Aide pour le commerce. Le but en est de lever les contraintes pesant du côté de l'offre qui empêchent certains pays de bénéficier pleinement du système commercial multilatéral. En fonction du contexte propre à chaque pays, cela pourrait nécessiter un surcroît d'investissements en capital humain et en infrastructures rurales, ainsi que l'accès au crédit et à l'assistance technique afin de promouvoir la stabilité macroéconomique. Certains pays en développement plus compétitifs devraient avoir moins de mal à accepter un surcroît de libéralisation commerciale. Cette approche permettra également de générer une croissance plus inclusive, où les retombées du commerce international profitent plus largement aux régions rurales reculées ou, simplement, aux régions pauvres.

Mais il y a d'autres défis tels que la bonne gouvernance, les structures juridiques et administratives, et la modernisation des structures économiques, qui pourraient empêcher que les richesses créées par le commerce bénéficient équitablement à tous les secteurs économiques. Ainsi, dans nombre de pays à faibles revenus, le secteur informel représente une part importante de l'économie nationale et du commerce transfrontières. Les entreprises informelles qui ont beaucoup plus de mal à accéder aux financements, aux technologies et aux contrats, ne peuvent s'ouvrir à l'international ni être compétitives à ce niveau. L'absence d'un système fiscal et d'une collecte de l'impôt dignes de ce nom, résultant d'une mauvaise gouvernance et de la corruption, ajoute aux difficultés. Elle empêche le redéploiement dans l'économie des richesses ainsi créées.

Conclusion

Le commerce est indispensable à la croissance et à la création d'emplois, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté dans le monde. C'est la condition sine qua non pour que les pays sortent de la pauvreté tout en se mobilisant pour créer des emplois. C'est pourquoi il convient de promouvoir le commerce international à tous les niveaux : les accords multilatéraux, plurilatéraux et bilatéraux ne s'excluent pas les uns les autres, mais se complètent. Les actions entreprises par le biais de l'Organisation mondiale du commerce pour alimenter la croissance internationale et réduire la pauvreté et les inégalités sont plus que jamais nécessaires. Toutes les pistes permettant des améliorations doivent être explorées et inscrites à l'ordre du jour des négociations de l'OMC, à commencer par la facilitation du commerce qui peut rendre plus aisée l'intégration de tous au commerce international. Ainsi, les résultats concrets que produirait le Cycle de Doha, en particulier en ce qui concerne la facilitation des échanges, semblent être la réponse appropriée en ces temps de crise économique mondiale.

Remarques liminaires de M. P.C. Chacko, Rapporteur (Inde)

Il est évident que la liberté et l'équité commerciales peuvent aider le monde à surmonter les problèmes du chômage et de la pauvreté, à promouvoir la croissance économique et le développement global. Le problème est que les pays en développement n'ont pas tiré autant d'avantages de la libéralisation du commerce que les pays développés. Ils peinent à se doter d'institutions et d'infrastructures dignes de ce nom et il leur faut faire preuve de flexibilité pour s'adapter aux nouvelles réalités de l'économie mondiale et aux conditions actuelles du commerce. L'ouverture des marchés des biens et des capitaux de ces pays est essentielle, mais non suffisante. La mondialisation a atteint un degré tel que capitaux et technologies traversent facilement les frontières, mais pas la main d'œuvre. Pour que le commerce international crée des emplois pérennes, toutes les parties prenantes doivent accorder à la liberté de circulation des travailleurs l'attention qu'elle mérite.

Il va sans dire que le commerce est un précieux outil de lutte contre la pauvreté, pour peu que l'équité soit maintenue. Mais cet outil ne doit pas être aux mains des seuls pays développés, tout à leur quête de marchés et de profits économiques. Il faut aussi que les pays en développement bénéficient de l'équité en termes d'infrastructures, de technologies et de savoir-faire. A cet égard, le Cycle de Doha, en cours et qui fait du développement son cheval de bataille, revêt la plus haute importance. Les aspirations du monde en développement à la croissance économique et la réduction de la pauvreté ne peuvent se réaliser que si le Cycle de Doha est mené à bonne fin en tant qu'engagement unique.

Remarques liminaires de M. P. Rübiger, Rapporteur (Parlement européen)

Ce débat tombe à pic. Le monde change de jour en jour et nous, parlementaires, devons apprendre ce qu'il nous appartient de faire pour améliorer la vie de nos citoyens et de nos pays. L'harmonisation est un principe important pour le commerce mondial. Les négociations de l'OMC s'y emploient mais nous devons nous demander où nous pouvons accepter d'être différents et pourquoi il est important d'être différents. La reconnaissance mutuelle est un autre principe important. Ainsi, en Europe, la croissance est actuellement à zéro alors qu'elle est de 5 à 10 pour cent ailleurs, dans certains pays. Les Européens doivent se demander ce que ces pays ont fait pour connaître une telle croissance et un tel développement.

Le Gouvernement chinois doit être félicité pour avoir sorti 400 millions de personnes de la pauvreté tout en créant de nombreux milliardaires en dollars et en améliorant la situation sociale du pays. Je suis certain que le nouveau gouvernement aura également à cœur d'améliorer les aspects sociaux et environnementaux. C'est ce que nous voulons : nous ne voulons pas seulement des marchandises moins chères et des salaires plus élevés. La qualité de la vie est aussi très importante, tout comme l'éducation. Une bonne éducation c'est un surcroît de débouchés pour nos petites et moyennes entreprises (PME). Mais nous avons aussi besoins de structures de gouvernance et d'infrastructures qui fonctionnent et nous devons repérer les facteurs propices à des emplois sûrs.

Les négociations sur la facilitation du commerce sont sur le point d'aboutir. Selon l'OCDE, une hausse d'un point de pourcentage de la part du commerce dans le PIB augmenterait les revenus de 0,9 à trois pour cent. L'achèvement du Cycle de Doha représenterait près de 100 millions de possibilités d'emplois et donnerait de la vigueur à la croissance. Aussi les parlementaires doivent-ils demander à leur gouvernement un état des lieux sur la croissance, de sorte que la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, à Bali en 2013, soit un succès et un tournant.

Remarques liminaires de Mme Marion Jansen, Intervenante (Conseillère, Secrétariat de l'OMC)

L'OMC n'a pas ménagé ses efforts face à la crise récente. Le protectionnisme ne s'est pas renforcé, du moins de façon notable, et c'est heureux pour l'économie mondiale. Certes la crise a prélevé un tribut sur les marchés du travail, mais ses effets auraient été plus grands si le système de règles multilatérales n'avait assuré la stabilité des marchés internationaux.

Dans le monde d'aujourd'hui il est très important de savoir comment le commerce affecte l'emploi. Beaucoup d'études portent sur les perspectives que de nouvelles ouvertures du commerce offrirait en termes d'emploi et pour les marchés du travail. La compréhension analytique de ces questions est donc de la plus haute importance. Le multilatéralisme et la libéralisation du commerce multilatéral sont le meilleur moyen de libéraliser les marchés en termes de PIB et d'emploi. Toutes les études montrent que la libéralisation multilatérale est meilleure pour l'emploi que la libéralisation unilatérale ou régionale. Les avancées en matière de libéralisation multilatérale et dans les négociations y afférentes pourraient donc être très bénéfiques pour les marchés du travail.



Cependant, les avantages de l'ouverture commerciale pour l'emploi et le marché du travail ne viendront pas automatiquement. La tâche qui s'annonce n'est pas exempte de difficultés comme l'indiquent l'OIT et l'OMC dans une étude commune sur le thème : comment rendre la mondialisation socialement durable. D'abord, les marchés ouverts rendent les économies vulnérables aux événements qui se produisent dans d'autres pays, propageant les chocs d'un pays à l'autre. C'est ce que nous avons vu lors de la crise récente lorsque les problèmes de l'immobilier des Etats-Unis ont eu un effet domino sur d'autres pays. C'est pourquoi chaque pays doit avoir un système de protection des travailleurs et des plus vulnérables contre de tels chocs. Les études menées durant la récession, notamment par l'OIT, l'OMC et la Banque mondiale, montrent que les systèmes de protection sociale mis en place avant une crise ou un choc sont utiles à la force de travail et à l'économie dans son ensemble.

Ensuite, la libéralisation commerciale peut amener des changements structurels qui ne sont pas toujours souhaitables. Ainsi, dans certains pays, les secteurs non productifs se développent alors que les secteurs productifs régressent. Chercheurs et décideurs devront réfléchir à ce phénomène pour comprendre pourquoi il survient et comment l'éviter.

Enfin, les gains découlant du commerce ne sont pas toujours bien répartis à l'intérieur des pays. Pour faire avancer l'agenda commercial et susciter de nouvelles ouvertures commerciales, les gains doivent profiter au plus grand nombre.

Les migrations internationales représentent un sujet complexe; or, la mobilité des travailleurs est importante pour les marchés du travail. Elle pèse sur les négociations au niveau national entre les travailleurs et le capital, les entreprises et les travailleurs, ce qui n'est pas toujours sans conséquences sur l'économie. Elle peut aussi favoriser la libéralisation commerciale multilatérale. Aussi je vous invite, vous les parlementaires, à déterminer si cette question se pose pour votre pays et aux réponses qui s'imposent. A propos de migrations internationales, il faut savoir que 72 pour cent de la main d'œuvre des PMA travaillent dans le secteur agricole, contre seulement 4 pour cent dans les pays à fort revenu. A mesure que les PMA et les pays en développement connaîtront la croissance et s'intégreront aux marchés mondiaux, le secteur agricole régressera, ce qui, dans la plupart des pays, se traduira par un exode des campagnes vers les villes. Cette question doit absolument être résolue en évitant les épreuves aux individus qui migrent et l'exode des compétences, mais en obtenant le meilleur du commerce.

L'éducation est de la plus haute importance pour tous les pays, quel que soit leur revenu; or, le chômage est élevé chez les jeunes où qu'ils soient. L'inadéquation des formations – situation où les entreprises ne peuvent trouver de travailleurs qualifiés malgré l'investissement dans l'éducation – est un gaspillage de ressources et un obstacle à la croissance. Ce problème doit être évité. Le renforcement de l'éducation et des établissements de formation est important pour l'avenir de tous les pays et implique un surcroît de collaboration entre l'éducation, les établissements de formation et le secteur privé.

De plus, les ministères doivent coordonner leur action pour que le commerce donne sa pleine mesure en termes de croissance et d'emploi. A Genève, nous conjuguons nos efforts entre organisations internationales, notamment entre l'OIT et l'OMC dont la coopération, régulière et visible, est des plus fructueuses. Mais beaucoup reste à faire au niveau national pour renforcer la coopération entre les ministères et les commissions de vos parlements sur la question du commerce et ses répercussions sur l'emploi.

EXTRAITS DU DEBAT

M. A. Al-Nuaimi (Emirats arabes unis)



Dans la plupart des pays, le commerce est le principal moteur de l'économie. Pour accélérer son développement économique, tout pays doit commencer par réformer son commerce. Pour sa part, l'OMC est tenue de réformer la législation commerciale afin de promouvoir le développement des marchés des pays en développement. Mais l'OMC doit également inviter les pays développés à fournir des crédits et d'autres facilités visant à revigorer les économies des pays en développement.

M. A. El Maati (Maroc)



Le Programme de Doha pour le développement n'ayant pas été mené à bonne fin, beaucoup de gouvernements ont adopté un chemin parfois extrême vers la libéralisation du commerce, un chemin qui ne tient pas toujours compte des besoins des pays en développement.

M. Y. Fujita (Japon)

Je voudrais exprimer la gratitude de mon pays pour l'assistance que les pays membres de l'OMC ont apportée lors du grand tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé l'est du Japon en mars 2011.

Les négociations sur le commerce multilatéral sont de la plus haute importance et nous devons nous efforcer de sortir le Cycle de Doha de l'impasse et d'appliquer les décisions de la 8^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC. La facilitation du commerce en vue de développer la chaîne de valeur mondiale pourrait profiter aux pays développés et en développement, et l'Accord sur la technologie de l'information, élaboré par le groupe appelé "Really Good Friends of Services", pourrait contribuer à accroître le commerce des services. Les pays doivent prendre l'engagement politique de contrer les tendances protectionnistes qui peuvent surgir du fait de la crise économique mondiale et reconnaître l'importance du commerce et de l'investissement pour la croissance et l'emploi, mais aussi pour le renforcement de la chaîne mondiale de valeur.

M. Z. Yin (Chine)



La Chine a tout fait pour respecter ses engagements internationaux depuis son accession à l'OMC et je remercie tous ceux qui lui en savent gré. En Chine, le chômage est tombé à 10 pour cent et, en dix ans, notre PIB a doublé alors que les exportations étaient multipliées par quatre. Non contente de se développer, l'économie chinoise contribue à la croissance mondiale. Chaque année, la Chine importe pour 650 milliards de dollars de biens

intermédiaires et elle sert les consommateurs de nombreux pays. Les enquêtes montrent que les consommateurs des Etats-Unis ont économisé plus de 600 milliards de dollars, alors que les ménages européens épargnent plus de 300 euros par an grâce à l'activité de la Chine. La Chine fournit une assistance considérable en termes d'infrastructures et de développement économique aux pays en développement et à la plupart des PMA. Elle ne prélève pas de droits de douane sur les produits de ces pays. Pourtant, notre PIB est encore inférieur à celui de nombreux autres pays. Beaucoup reste donc à faire.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)

Quiconque se soucie des activités de l'OMC regrette que le Cycle de Doha pour le développement n'ait pas été à bonne fin. En l'état, les pays sont loin d'être à égalité et les avantages d'être répartis équitablement. Il faut de la volonté politique pour relancer les négociations.

M. P. Rübiger (Rapporteur)

La pauvreté recule dans les pays où règne la paix. Il faut donc tout faire pour instaurer la paix et mettre en place un système parlementaire de gouvernement capable de trouver les bonnes solutions pour le peuple. La finance étant le "nerf de la guerre", je pense que les fondations internationales doivent privilégier la micro-finance pour créer des emplois. Les femmes, notamment, doivent avoir la possibilité d'entreprendre. Le système de production a aussi son importance et l'OMC pourrait également devenir une organisation de service, facilitant l'obtention des informations nécessaires sur les lois relatives à l'exportation. La réduction de la pauvreté commence par des prix abordables permettant aux consommateurs, même quand ils ont un faible salaire, d'obtenir davantage. On ne peut trouver le bon produit au bon prix que dans un marché ouvert et nous devons remercier le Gouvernement chinois dont les efforts permettent à l'Européen moyen d'économiser plus de 300 euros par an.

Mme M. Jansen (Intervenante)

Il faut distinguer entre le rôle du commerce et celui du secteur financier dans la crise. Certes, l'ouverture commerciale a contribué à la propagation de la crise, mais les études montrent aussi que l'ouverture a permis à des pays de s'en sortir plus facilement.

La cause de la crise n'est pas le commerce mais les problèmes du secteur financier de nombreux pays qui ont semé le désordre dans les marchés du travail.

Sur la question de la facilitation du commerce, l'OMC n'a pas ménagé ses efforts dans le cadre du débat Aide pour le commerce. Les négociations sur la facilitation du commerce portent essentiellement sur deux questions : comment rendre les échanges plus aisés entre pays et entrepreneurs, et comment aider les entrepreneurs des pays en développement, notamment ceux des PMA. J'aime à penser que ces négociations ont bien avancé et que cette question est en train d'acquiescer l'importance qu'elle mérite pour l'avenir.

M. P. Rübiger (Rapporteur)



L'emploi est, désormais, une question fondamentale. L'éducation et la formation professionnelle n'en sont que plus essentielles. La concurrence entre établissements d'éducation et de formation professionnelle n'est pas souhaitable. Il nous faut reconnaître que la facilitation du commerce permet aussi aux personnes installées à leur compte, comme aux PME, de mieux fonctionner à l'ère de l'Internet, créant ainsi de la richesse et des emplois. Les marchés publics doivent regarder vers les PME et l'OMC elle-même devrait porter son attention davantage sur les PME que sur les grosses entreprises internationales.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)

L'extension du commerce mondial a contribué à la croissance de pays comme l'Inde et la Chine. A mesure que les volumes croissent, le taux de croissance s'élève, créant des emplois et réduisant la pauvreté : deux des premières priorités pour beaucoup de pays.

Mme M. Jansen (Intervenante)

Dans notre monde en mutation rapide, le chômage des jeunes est un souci majeur pour les pays industrialisés, les économies émergentes comme pour les pays en développement. L'éducation et les systèmes de formation sont confrontés à des défis majeurs. Il n'est pas facile de garantir que les personnes formées aujourd'hui trouveront un emploi en deux ou trois ans. Il faut donc absolument renforcer les liens entre l'éducation, les systèmes de formation, le secteur privé et les entreprises pour réussir en la matière.

Beaucoup est fait au niveau international pour que les actions dans le domaine commercial soit cohérentes avec celles entreprises dans d'autres domaines. Cependant, on peut faire davantage au niveau national pour renforcer cette cohérence, notamment par la collaboration entre ministères et groupes d'experts.

M. P. Zalba Bidegain (Parlement européen)



Au nom de M. Rübig, je voudrais remercier le représentant du Bangladesh. C'est là l'un de nos objectifs et vos paroles nous encouragent puissamment à poursuivre le travail.

M. M.U. Khan Badal (Bangladesh)

Les PMA, dont le Bangladesh, sont reconnaissants au Parlement européen pour l'accès préférentiel qui leur a été accordé et qui a permis de créer des emplois, de réduire la pauvreté et de donner à beaucoup la maîtrise de leurs affaires. Les décisions prises à la 6^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, à Hong Kong en 2005, doivent être mises en œuvre dès que possible, puisque les questions concernant les PMA ne sont pas litigieuses. Les parlementaires doivent alerter leur gouvernement sur la nécessité

d'appliquer les décisions relatives à l'accès au marché, la dérogation pour les services du coton et l'extension de l'accord ADPIC. La libéralisation du commerce doit être conforme aux besoins spécifiques de chaque pays et à ses réalités sociales, politiques et économiques.

M. J. Mulimba (Ouganda)



Avec la libéralisation du commerce, certains pays ne pourront trouver d'emplois aux personnes formées à l'étranger. Comment harmoniser les choses pour permettre aux Membres de l'OMC de profiter de l'accessibilité au marché du travail ?

L'Europe incite à la production de denrées génétiquement modifiées en Afrique, alors que l'exportation de ces produits vers le marché européen est interdite. Comment, dans ces conditions, l'Afrique peut-elle bénéficier de l'accès au marché pour ces produits ?

Mme U.-J. Lee (République de Corée)



Pour aider les travailleurs affectés par la libéralisation du commerce à retrouver un emploi, les pays doivent mettre en place une structure

facilitant la réorientation professionnelle. Cependant, il sera difficile pour les pays en développement et les économies émergentes de prendre des initiatives nécessitant un investissement à long terme. La libéralisation du commerce peut s'avérer profitable sur le long terme, mais elle implique des sacrifices à court terme. L'OMC devrait agir davantage sur ces questions plutôt que de se contenter d'inciter à la libéralisation du commerce. Les négociations multilatérales pourraient-elles s'avérer plus profitables à cet égard que les négociations bilatérales ?

Mme M. Jansen (Intervenante)



Certaines des questions qui peuvent se poser lorsque des pays s'adaptent à la libéralisation commerciale, comme les pertes d'emploi et le besoin de protection sociale, relèvent du mandat d'autres organisations, notamment l'OIT. Cependant, des questions connexes telles que l'assistance dont les entreprises et les secteurs ont besoin pour se développer et exporter sont de la compétence de l'OMC. Les négociations sur la facilitation du commerce visent à aider les entreprises exportatrices, en particulier les PME des pays en développement. En outre, s'agissant d'Aide pour le commerce, la priorité est d'aider les pays en développement à générer une réponse du côté de l'offre, de sorte qu'ils commencent à exporter et croître. Sur les questions hors de son mandat, comme la protection sociale, l'OMC cherche à faire connaître les solutions proposées par d'autres institutions compétentes. Elle fait circuler l'information sur le lien entre le commerce et les marchés du travail et sur les solutions y afférentes, puisant largement dans les travaux des organisations spécialisées.

L'harmonisation des normes peut faciliter les échanges et la circulation des prestataires de services. Dans ses accords et ses textes juridiques, l'OMC rappelle les avantages de l'harmonisation et encourage ses membres à collaborer, au niveau international, pour harmoniser les règlements et les normes. Elle facilite aussi l'utilisation des normes internationales. L'harmonisation ne doit pas nécessairement se faire à l'OMC, même si cela est arrivé parfois, comme pour les télécommunications. Ce qui importe, c'est la cohérence. Les instances de régulation et les négociateurs sur le commerce doivent conjuguer leurs efforts au niveau national, et surtout au niveau international, à cette fin. La Banque mondiale s'y emploie en réunissant négociateurs sur le commerce et régulateurs dans des "plateformes de savoirs" pour qu'ils se mettent d'accord sur le type d'harmonisation souhaitable.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)

La circulation des travailleurs à travers les frontières ne se fait pas sans heurts et je pense que cette question pourrait, en partie, faire l'objet d'un débat au sein de l'OMC car elle pourrait bientôt constituer un problème majeur.

Les produits agricoles génétiquement modifiés posent également un gros problème pour beaucoup de pays, un problème qui empêche l'application des conclusions précédentes. Les difficultés que rencontrent certains pays dans ce domaine doivent être débattues au plus haut niveau, notamment au forum idoine de l'OMC.

M. O. Ahmadi (République islamique d'Iran)

L'inégalité des relations au niveau international a des répercussions négatives sur le développement des pays. Comme le montrent les négociations commerciales et le Cycle de Doha, la libéralisation du commerce est un outil aux mains des pays développés qui l'utilisent contre les pays en développement.

La crise économique mondiale a aussi prouvé l'inefficacité du système mondial de gestion financière, d'où une aggravation de la pauvreté dans certains pays. Cette situation ne doit pas aller à vau-l'eau. Le renforcement des capacités et le transfert de technologies peuvent contribuer à améliorer le commerce, réduire la pauvreté et favoriser l'instauration d'un système d'échanges juste et équilibré. Tel doit être l'objectif de tous les pays. Des

outils tels que les sanctions ne sont que des obstacles supplémentaires au développement des pays.

M. H. Alshehri (Arabie saoudite)



Le commerce est un pilier du développement, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Cependant, les pays en développement et les PMA sont affectés par des facteurs tels que la baisse de l'aide accordée par les pays développés et l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de Doha. Les pays donateurs doivent donc s'engager à poursuivre leur assistance. L'Arabie saoudite, pour sa part, a donné près de 5 millions de dollars E.-U. au Programme alimentaire mondial et 700 millions de dollars E.-U. en soutien au secteur productif des pays pauvres, facilitant la mise en œuvre des engagements commerciaux. L'élimination des barrières non tarifaires et douanières et la prise en compte des besoins des pays en développement dans le Cycle de Doha revêtent la plus haute importance.

M. A. Budimanta (Indonésie)

Je ne vois pas de corrélation entre libéralisation du commerce et réduction de la pauvreté. Qui dit commerce dit efficacité et maximisation des profits. Cela signifie que, pour certaines matières premières, quelques intervenants dominants finiront par s'accaparer le contrôle du marché, ce qui se traduira par une pauvreté systémique dans les pays en développement et les PMA. L'OMC doit égaliser les règles du jeu pour créer un système commercial multilatéral juste, transparent, non discriminatoire et inclusif; un système qui prenne réellement en compte la dimension développement des pays en développement et des PMA. L'Indonésie a toujours souhaité que le Cycle de Doha soit mené à bonne

fin, dans l'équité, et elle a été en première ligne dans les négociations sur le commerce et l'agriculture. J'espère que la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, qui aura lieu en 2013 dans mon pays, prendra des décisions stratégiques permettant de conclure le Cycle en tenant compte des besoins des pays en développement et des PMA. Tous les parlementaires doivent œuvrer à une conclusion équitable du Cycle de Doha.

Mr. P.C. Chacko (Rapporteur)

Il ressort des interventions de nombreux membres, aujourd'hui, que les règles du jeu que l'OMC appelle de ses vœux sont loin d'être établies. Il faut encore un certain degré de flexibilité pour prendre en compte les différences entre les niveaux de développement des Etats. Le renforcement des capacités et la modernisation du commerce sont en bonne voie dans beaucoup de pays, et l'OMC doit pointer tout recul de la part d'un Etat membre. Je suis d'accord avec l'opinion exprimée sur la crise financière mondiale, mais je pense que les mécanismes administratifs et réglementaires au sein des pays ont aussi une part de responsabilité.

La contribution de l'Arabie saoudite au Programme alimentaire mondial doit être saluée et servir d'exemple à d'autres.

Je m'inscris en faux contre l'idée qu'il n'y aurait pas de corrélation entre libéralisation commerciale et réduction de la pauvreté. La croissance de l'économie et des échanges finira automatiquement par filtrer jusqu'à l'individu lambda. Comment et dans quelle mesure ? Cela dépendra des politiques mises en œuvre par les gouvernements. Lorsque les bénéfices ne sont pas répartis, la faute en incombe au gouvernement du pays, non à une organisation internationale. On ne peut répartir la pauvreté. Le but est de créer de la richesse et de développer le commerce. Je soutiens sans réserve les arguments en faveur de l'égalité des règles du jeu et il y a, à cet égard, des questions qui doivent être examinées par la communauté internationale.

Les problèmes des pays en développement sont au cœur du Cycle de Doha. Si le Cycle reste dans l'impasse, l'échec en sera imputé à cet organisme mondial; c'est pourquoi les recommandations positives déjà faites doivent être mises en œuvre. Le monde attend avec espoir la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Bali. Formons le vœu que cette conférence aboutisse à des progrès tangibles.

Mme M. Jansen (Intervenante)

Les études montrent que la force du lien entre commerce et réduction de la pauvreté dépend du pays concerné. Ce qui importe par-dessus tout c'est que, dans un pays qui libéralise, les entreprises commencent à exporter, et donc à générer de la croissance et à créer des emplois. Il y a des obstacles, notamment dans les pays en développement : manque d'infrastructures, faiblesse des marchés financiers, manque de formation et d'informations sur les marchés étrangers. Les discussions à l'OMC, dans le cadre de l'Aide pour le commerce, portent sur le renforcement de l'offre dans les pays en développement. Je pense que l'assistance technique se poursuivra à cette fin, surtout aux PMA, par le biais du Cadre "intégré renforcé". Les ministères du commerce de ces pays ont été invités à participer activement à la croissance de leur pays. Dans de nombreux marchés, les données corroborent l'idée selon laquelle de gros intervenants mondiaux sont en train de prendre l'ascendant et le contrôle des marchés. C'est l'une des raisons pour lesquelles beaucoup d'experts sont favorables à un débat sur la politique de la concurrence à l'OMC. Il faut toutefois rappeler que, voici quelques années, les Membres de l'OMC avaient décidé d'exclure la politique de la concurrence de l'ordre du jour des négociations et c'est toujours le cas.

M. J. Faria (Venezuela)



Je me félicite de cette occasion de débattre d'un sujet aussi important pour le développement de nos pays. Il n'y a pas de lien automatique entre commerce et développement, création d'emplois et réduction de la pauvreté. Ce lien ne s'établit que s'il y a une politique d'Etat visant à répartir

équitablement les avantages et les bénéfices du commerce. Des décennies de politique néolibérale et la crise actuelle démontrent que le libre-échange est totalement inadéquat; voire qu'il est un obstacle au développement, à l'équité et au bien-être social. Le commerce n'est pas une panacée. Il ne soutient le développement que dans les pays qui ont un niveau minimum d'industrialisation et qui sont passés par une longue phase de développement interne avant de s'ouvrir au marché. Le commerce est dominé par les asymétries, les inégalités et les grandes multinationales. Je rappelle que l'écart entre les revenus et le développement économique entre pays les plus développés et pays les moins avancés a quadruplé au cours des 40 dernières années. Pour combler le fossé en matière de développement, il faut de la solidarité et de la transparence, afin d'aider véritablement les pays les plus arriérés à se développer. Le commerce doit être considéré non seulement du point de vue économique et financier, mais également éthique. Pour sa part, le Venezuela a conclu, avec des pays comme Cuba, le Nicaragua, la Bolivie et l'Equateur, des accords commerciaux qui soutiennent les échanges non seulement commerciaux, mais aussi sociaux et culturels, dans une perspective éthique autant qu'économique.

M. S. Matsushita (Japon)



Mon pays est profondément reconnaissant à la communauté internationale pour l'aide accordée suite au Grand tremblement de terre qui a frappé l'est du Japon et pour la solidarité montrée face à l'accident de Fukushima. Malgré l'action de très grande envergure entreprise par le Japon pour assurer la sécurité alimentaire de ses produits, 40 pays refusent toujours d'importer des denrées alimentaires japonaises.

Le Japon considère les questions relatives aux pays en développement dans l'esprit du Cycle de Doha. Il a donc lancé deux initiatives dans le cadre du programme Aide pour le commerce. Les économies émergentes doivent assumer des responsabilités à la mesure de leur puissance grandissante.

M. C. Hansuebsai (Thaïlande)



J'approuve totalement l'idée selon laquelle les avantages du commerce ne sont pas automatiques et que le commerce est une condition nécessaire, mais non suffisante, de la croissance et du développement. Les politiques commerciales doivent être changées pour tenir compte d'objectifs tels que la réduction de la pauvreté, l'emploi, une croissance durable et inclusive, l'accès aux médicaments et aux services essentiels. L'OMC est tenue d'expliquer à ses membres, notamment aux pays en développement et aux PMA, les moyens d'y parvenir.

L'OMC pourrait bénéficier d'un soutien parlementaire fort et efficace. Elle devrait fournir, plus régulièrement, aux parlementaires des informations sur les avantages d'un commerce multilatéral libre et équitable, obéissant à des règles, notamment sur la manière dont un tel commerce peut créer des emplois, réduire la pauvreté et accélérer la croissance. La Thaïlande, pays en développement, a beaucoup bénéficié du commerce multilatéral. Si nous unissons nos efforts pour informer nos gouvernements des avantages du commerce multilatéral, il serait possible de conclure le très important Cycle de Doha.

Mme M. Jansen (Intervenante)

Sur le commentaire sur la nécessité d'un minimum de développement industriel, on a beaucoup évoqué les chaînes mondiales de l'offre. La recherche

montre que les transferts de technologie sont devenus beaucoup plus rapides que par le passé. La conséquence en est parfois que les pays riches se plaignent du fait qu'ils ne peuvent soutenir la concurrence de pays où les salaires sont beaucoup plus bas et qui ont accès, par le biais des transferts technologiques, à des technologies coûteuses.

Sur le commerce, condition nécessaire mais non suffisante de la réduction de la pauvreté et de l'emploi, l'OMC ne cesse de rappeler la nécessité de mesures d'accompagnement, notamment d'un système de protection sociale fort. Bien sûr qu'on peut faire plus à cet égard. Pour sa part, l'OMC s'y emploie, notamment par sa collaboration avec l'OIT, l'OCDE et la Banque mondiale sur le commerce, l'emploi et la nécessité de mesures d'accompagnement.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)



Je suis d'accord : la relation n'est pas automatique entre le commerce et la réduction de la pauvreté. Le volume du commerce mondial a été multiplié par cinq au cours des 10 dernières années et devrait, selon les projections, décupler encore en 10 ans. Cette expansion du commerce mondial ne manquera pas d'accroître le PIB et la croissance économique de chaque pays. Dans quelle mesure contribuera-t-elle à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois ? Cela dépend de la politique économique de chaque pays. Un surcroît de transparence sur l'essor du commerce mondial permettra, sans nul doute, aux populations pauvres d'accéder à de meilleures conditions de vie. Une participation plus active des parlementaires se traduira par une plus grande participation des citoyens car les débats, y compris dans les

conférences ministérielles, seront portés à la connaissance des parlements, puis à celle des peuples.

La solidarité et la coopération dont la communauté internationale a fait preuve vis-à-vis du Japon, suite à l'accident nucléaire qui a frappé ce pays, a suscité une atmosphère internationale positive. On ne peut reprocher à des pays de faire preuve de prudence après l'accident, mais il ne faudrait pas que la propagande arrête les exportations du Japon, surtout à l'ère scientifique que nous vivons. Les préoccupations légitimes du Japon doivent être débattues au plus haut niveau.

Plus de puissance implique plus de responsabilités. Il va sans dire que, dans la communauté internationale, les pays concernés ainsi que les économies émergentes qui ont gagné en puissance doivent aussi assumer plus de responsabilités.

La pauvreté est un fléau social et les efforts de la communauté internationale iront en pure perte s'il n'y a pas de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. Les gouvernements nationaux doivent reconnaître les possibilités offertes par l'expansion du commerce mondial sur ces deux fronts. Les enseignements du document final de la présente session ne doivent pas être confinés à cette salle. Il faut que ce document fasse l'objet d'un débat dans les parlements de tous pays membres.

M. J.-W. Kil (République de Corée)



J'aimerais savoir ce que nous, politiques et parlementaires, pouvons faire pour promouvoir le processus de l'OMC. La République de Corée vient d'être sélectionnée pays hôte du Fonds vert pour le

climat, une institution financière multinationale qui réunit des fonds et les attribue aux pays en développement pour y susciter une croissance durable et, surtout, verte. Mon pays tenait à accueillir ce fonds pour donner un exemple de volonté politique. J'espère que mes collègues parlementaires soutiendront l'action pionnière de la Corée du Sud en matière de croissance verte.

M. M. Roumer (Haïti)



Je remercie tous les pays qui ont aidé Haïti dans l'épreuve qu'il traverse, notamment le Venezuela. Les parlementaires doivent tenir un débat élargi sur la manière dont les populations auront à affronter les difficultés à venir, comme l'impact de la mécanisation, particulièrement dans les pays dont la population est essentiellement agricole. Nous devons aussi examiner globalement la protection sociale dans les divers continents, en tenant notamment compte de la tendance actuelle à délocaliser vers des lieux où la production est moins coûteuse. Je me réjouis que certaines régions prennent en compte, en matière commerciale, d'autres aspects que le seul profit.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)

Nous devons nous adapter à notre temps. Cependant, l'impact des nouvelles technologies dépend des programmes mis en œuvre par les gouvernements. Ainsi, pour que la mécanisation n'accroisse pas la pauvreté chez les travailleurs traditionnels, les gouvernements doivent lancer des programmes de formation et de réorientation de sorte que les travailleurs mis au chômage par des machines aient des perspectives d'emploi et de nouvelles sources de revenu.

L'action de chaque parlement dépend des dispositions de la Constitution du pays mais nous, parlementaires, sommes tenus d'informer notre parlement des délibérations des forums internationaux. Nous devons lancer le débat pour que les conséquences des décisions prises soient bien comprises, au lieu d'être une simple chambre d'enregistrement. La participation des parlements nationaux et des parlementaires aux discussions de l'OMC est absolument essentielle et l'action de la Corée en matière d'assistance financière aux pays en développement doit être saluée.

Mme M. Jansen (Intervenante)

S'agissant de l'action pouvant être entreprise par les parlementaires, je pense que vous pouvez informer votre ministère du commerce sur les négociations de Doha et lui demander de soutenir le Cycle. Quant aux gouvernements, l'assistance qu'ils peuvent apporter au secteur privé quand les marchés s'ouvrent est nuancée. A vous d'instaurer, dans votre pays, un environnement permettant d'éclairer les ministères concernés par le développement, notamment celui du commerce, sur l'évolution du secteur privé.

Le secteur agricole est très important pour les pays en développement. Le Gouvernement peut aider les producteurs à se connecter aux marchés mondiaux en mettant en place de puissants réseaux pour la transmission des nouvelles technologies au service des petits intervenants de tout le pays. On peut tirer des enseignements des systèmes déjà mis en place dans certains pays, comme la Malaisie, et qui ont permis un essor des exportations.

Pour que les avantages de la libéralisation commerciale permettent de réduire la pauvreté et de créer des emplois, des ministères différents doivent unir leurs efforts. Ce n'est pas facile car une coopération entre le ministère du commerce et celui de l'emploi est souvent inédite. Les parlementaires pourraient soutenir la création d'organismes interministériels chargés d'assurer la circulation de l'information, de sorte que l'action du Gouvernement soit cohérente dans son orientation.

M. M.S. Jonathan (Lesotho)



Certains PMA ont beaucoup amélioré leur croissance économique, d'autres non. Le Lesotho est un pays enclavé, complètement entouré par l'Afrique du Sud, un géant économique. Pour nous, la lutte continue. Nous espérons vivement que l'OMC fera entendre la voix des faibles et continuera à stimuler la croissance et la création d'emplois de qualité pour que nos peuples améliorent leur niveau de vie. On ne peut répartir la pauvreté, mais seulement la richesse qui découle d'une bonne économie. En tant que parlementaires, nous devons faire de bonnes lois qui soutiennent la croissance économique au bénéfice des pauvres, des exclus et des sans-voix de nos pays.

M. O. Kabani (Arabie saoudite)

Des fonds spécialisés peuvent servir à financer l'éducation et la création d'emplois. L'Arabie saoudite, pionnier dans ce domaine, a créé un fonds social visant à former les bénéficiaires, pour qu'ils deviennent plus autonomes et participent à la société. Plusieurs programmes ont été lancés grâce à ce fonds : programme de bourses aux étudiants entrant à l'université, programme pour l'emploi, programme de financement pour les PME, programme pour aider les petits agriculteurs à commercialiser leurs produits. Les délégués sont invités à utiliser les adresses électroniques (alkabbani.group@yahoo.com et mnsaeed@yahoo.com) pour obtenir tous les détails sur l'expérience innovante de l'Arabie saoudite en matière de développement social.

M. T. Babikir Mohamed (Soudan)



La crise mondiale a prélevé un tribut sur tous les pays, même les pays développés. Des ressources initialement affectées aux infrastructures ou à d'autres domaines ont été déviées à d'autres fins. La réduction des ressources accordées par les Etats-Unis aux pays producteurs de coton a accru la pauvreté en Afrique. Le Cadre intégré renforcé en a lui aussi pâti, nos bailleurs ne tenant pas pleinement leurs engagements. J'aimerais avoir plus d'informations sur le Cadre intégré renforcé et l'état des ressources, notamment l'assistance technique fournie par les organisations internationales. Si l'assistance reçue ne s'inscrit pas dans le long terme, comment peut-on aider ces pays à combattre la pauvreté ? Quelles mesures sont envisagées pour que ces pays disposent des ressources leur permettant de lutter contre la pauvreté ? Y aura-t-il, notamment, des fonds suffisants pour l'éducation ?

Mme M. Jansen (Intervenante)

Je remercie le représentant de l'Arabie saoudite pour les informations sur les activités de son pays sur le marché du travail. De telles activités peuvent soutenir la croissance, la lutte contre la pauvreté et pour l'emploi. Les options de financement comprennent un fonds national et des formations financées en partie par l'Etat, en partie par les employeurs. Cela crée des emplois.

Je crois savoir qu'il y a eu récemment un travail d'évaluation du Cadre intégré renforcé et que les conclusions en étaient plutôt élogieuses. Ceux qui y participent savent qu'il n'est pas toujours facile de travailler dans ce cadre et que le succès des activités dépend essentiellement du pays. Le Cadre intégré renforcé vise à assurer que l'argent destiné au commerce soit donné par le biais d'un seul

système centralisé. Par souci de cohérence, il vise à faciliter la collaboration entre les organismes concernés et à associer le gouvernement national, de manière que le point de vue et les priorités du gouvernement soient entendus. La véritable unité de mise en œuvre des projets commerciaux bénéficiant de fonds dans le Cadre intégré renforcé se trouve au ministère national du commerce. Le Cadre intégré renforcé veille également à ce que les fonds, limités, destinés au renforcement des capacités soient employés de manière efficace. La collaboration entre les donateurs, les organismes de mise en œuvre et le Gouvernement est indispensable. Elle n'est pas toujours facile et il faut que chacun fasse preuve de bonne volonté.

M. P.C. Chacko (Rapporteur)

Beaucoup de gouvernements nationaux ont des programmes phares de réduction de la pauvreté, de formation, de réorientation et de soutien à la production. Des actions à l'exemple de celle de l'Arabie saoudite profitent à des milliers de personnes et sont complémentaires des nôtres.

Pour ce qui est du manque de coordination entre les divers organismes d'aide, je pense moi aussi qu'il faut plus de rigueur, de sorte que l'assistance fournie par les uns et les autres soit rationalisée et centralisée. Mais la crise met à rude épreuve l'économie mondiale et touche les PMA et les pays en développement encore plus que les autres pays. Les négociations du Cycle de Doha auront des conséquences sur le soutien budgétaire que les pays en développement apportent à l'éducation et à la formation.

Nous vivons dans un monde en mutation et les emplois d'aujourd'hui ne seront pas ceux de demain. Il faut donc former les jeunes à des emplois de qualité, pour qu'ils aient les moyens de mieux gagner leur vie. Aussi formation et réorientation doivent-ils être nos maîtres mots.

M. N. Navaratna (Thaïlande)

Dans les pays en développement, nombreux sont ceux qui décrient les organisations internationales comme l'OMC, les accusant d'être incapables de trouver des solutions équitables aux maux de l'économie mondiale. Certains de ces pays sont favorables aux accords de libre-échange et aux organisations régionales. Personnellement, je

soutiens fermement l'OMC et je souhaite que les pays en développement s'unissent à l'OMC pour lui permettre de répondre aux aspirations des citoyens du monde.

Mme I.R. Simamora (Indonésie)



Mon pays est sûr que tous les parlementaires soutiendront la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali en décembre 2013. Ce soutien parlementaire est absolument indispensable si l'on veut que les négociations sur la libéralisation du commerce sortent de l'impasse et que le Cycle de Doha aboutisse à un accord équilibré, transparent, inclusif et non discriminatoire.

Délégué de Bahreïn



Le Bahreïn met en œuvre des programmes de développement social et économiquement durable afin que les ménages les plus pauvres soient moins dépendants de l'aide sociale et puissent entreprendre. Une banque a été créée en vue de soutenir ces programmes et le Bahreïn collabore étroitement avec les organisations spécialisées dans le développement. Grâce à toutes ces actions, le plan de lutte contre la pauvreté et le chômage dans le Royaume, lancé en février 2012, est tombé à quatre pour cent.

